T. S. F.

Aux auditrices de Radio P.T.T. Nord

Le Conseil de gérance de Radio P. T. T. Nord a institué une demi-heure féminine « émission de la maison claire », qui sera diffusée tous les samedis, de 20 h. à 20 h. 30.

En une série de courtes chroniques et de sketchs entremêlés de musique, la personne chargée de cette émission : « Votre amie Claire », étudiera avec vous les soucis d'une femme élégante, d'une maîtresse de maison d'une mère de famille.

Elle se fera un plaisir de répondre au micro aux questions que vous lui aurez posées par écrit sur le sujet qui vous intéresse : élégance, mode, usages, organisation ménagère, enseignements, avenir des enfants, etc..

Il suffit d'écrire à votre « Amie Claire » à Radio P. T. T. Nord, 36, boulevard de la Liberté à Lille en ayant soin d'indiquer vos initiales ou un pseudonyme et le nom de votre ville.

La première émission de la maison claire aura lieu ce samedi 1er janvier 1938.

Voilà n'est-il pas vrai, d'agréables étrennes à Radio P. T. T. Nord.

Programmes du samedi 1er janvier 1938

RADIO-P.T.T. NORD À LILLE (247.3 m.). — 7 h. : Depuis la Tour-Eiffel : Variétés. — 7 h. 30 : Depuis Paris P.T.T. : Informations. — 7 h. 50 : Variétés. — 8 h. 15 : Informations. — 8 h. 45 : Silence. — 9 h. 15 : Emission économique et sociale. — 9 h. 30 : Disques : Piano et orchestre. — 9 h. 55 : Disques : « Les insectes ». — 10 h. 35 : Disques : Orchestre. — 11 h. 25 : Disques : Chansons. — 11 h. 30 : Demi-heure de comédie : interprétation de « La Saint-Sylvestre », un acte de Gluck ; « Les Etrennes de Mme Toubron », un acte de Gluck. — 12 h. : Disques : Trocs-Aéro. — 12 h. 15 : Concert donné par le jazz fantaisiste Dehette et Duchêne. — 13 h. 15 : Informations. — 13 h. 30 : Disques : Chœurs. — 13 h. 45 : Depuis Lyon P.T.T. : Concert. — 14 h. 30 : Concert. — 15 h. 15 : Relais de la Tour-Eiffel. — 16 h. : Relais de Paris P.T.T. — 16 h. 45 : Diffusion du Concert Lamoureux. — 18 h. 40 : Emission économique et sociale. — 19 h. : Chronique sportive par M. Roch. — 19 h. 10 : Causerie pour les auditeurs anglais. — 19 h. 25 : Disques : Orchestre musette. — 19 h. 30 : Radio-Journal. — 20 h. : « La Maison claire ». — 20 h. 30 : Soirée théâtrale par la troupe de l'Odéon : « Conte d'hiver », comédie en trois actes de Shakespeare. — 22 h. 30 : Informations.

Meilleure année radiophonique : Vous est assurée, par la Maison A. LEFEBVRE, 34, rue Neuve, Rx, grâce à ses merveilleux appareils SIRIUS, luxe et Séries Populaires PHILIPS. 153d

RADIO-PARIS (1.648 m. 2. 80 kw.). — 7 h. 35 : Culture physique. — 7 h. 52 : Disques. — 8 h. 30 : « Vieux succès français ». — 9 h. : Variétés. — 9 h. 30 : Chansons. — 9 h. 45 : Orchestres français. — 10 h. : Orchestre. — 12 h. : Piano. — 12 h. 15 : Orchestre. — 13 h. 15 : Suite du concert. — 13 h. 30 : Mélodies. — 14 h. 5 : Emission enfantine. — 15 h. : Musique anglaise. — 15 h. 25 : Les cérémonies de la chaumière, Léna et Dora. — 15 h. 45 : Accordéon. — 16 h. : Théâtre : « La poupée magique », conte de Carlos Larronde. — 17 h. : Orchestre. — 19 h. : Poèmes. — 19 h. 15 : Chansons. — 19 h. 45 : Trio musette. — 20 h. : Politique. — 20 h. 15 : Monologues. — 20 h. 30 : Théâtre : « Leurs débuts » (Nos vedettes racontées par elles-mêmes). — 21 h. 10 : Variétés. — 22 h. 5 : Mélodies. — 23 h. à 1 h. : Danse.

PARIS P. T. T. (431 m. 7. 120 kw.). — 7 h. : Informations. — 7 h. 20 : Disques. — 7 h. 45 : Informations. — 9 h. 30 : « Souhaits de Nouvel An ». — 9 h. 45 : Orchestre. — 12 h. 45 : Informations. — 13 h. : Suite du concert. — 14 h. : « L'Ile au trésor » pièce radiophonique. — 15 h. 30 : Orchestre. — 16 h. 45 : Concert Lamoureux. — 18 h. 45 : Disques. — 19 h. : Radio-Journal. — 20 h. : Robert Burnier et Pauline Carton. — 20 h. 30 : Concert symphonique. — 21 h. 10 : Théâtre : « Leurs débuts » (Nos vedettes racontées par elles-mêmes). — 21 h. 50 : Variétés. — 22 h. 30 : Informations. — 22 h. 45 : Danse.

POSTE PARISIEN (312 m. 8. 69 kw.). — 7 h. 32 : Disques musette. — 8 h. 36 : Orchestre. — 9 h. 30 : Nos souhaits... — 10 h. : Disques demandés. — 10 h. 30 : Danse. — 10 h. 45 : Extraits d'opéras-comiques. — 12 h. : Disques. — 14 h. : « Adieux à 1937 ». — 14 h. 35 : Danse. — 15 h. : Match de rugby : France-Australie. — 18 h. 10 : L'actualité catholique. — 18 h. 30 : Jeunesse. — 18 h. 58 : La journée sportive. — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. 12 : Max Régnier. — 21 h. 10 : Images de Paris. — 21 h. 25 : « Salut au monde ». — 22 h. 5 : Danse.

LYON-LA-DOUA (463 m., 90 kw.). — 9 h. 30 : Paris-P.T.T. — 10 h. : Concert. — 10 h. 45 : Disques. — 11 h. 30 : Concert. — 13 h. : Disques. — 13 h. 45 : Concert. — 14 h. 30 : Disques. — 15 h. 15 : Orchestre. — 19 h. : Concert. — 20 h. 30 : Variétés. — 23 h. : Danse.

FRÉCAMP (269 mètres 5. 5 kw.). — 8 h. : Concerts. — 11 h. 30 : Chansonnettes. — 12 h. : Demi-heure des Folies-Bergère. — 13 h. : Concert. — 18 h. : Le coin des enfants. — 19 h. : Disques. — 20 h. : Enregistrements de « Mireille ». — 20 h. 30 : Concert. — 20 h. 40 : Les chansonniers Colline et Dorin. — 23 h. : Café-concert. — 24 h. : Mélodies de minuit. — 0 h. 45 : Danse.

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 9 h. 30 : Paris P.T.T. — 11 h. 30 : Audition catholique. — 12 h. : Musique légère. — 13 h. : Disques. — 13 h. 45 : Lyon P.T.T. — 15 h. : Noëls anciens et nouveaux. — 17 h. : Radio-Paris. — 17 h. : Paris P.T.T. — 19 h. 30 : Musique légère. — 20 h. 30 : Concert symphonique. — 23 h. : Danse.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6. 60 kw.). — 12 h. 30 : Extraits de films. — 13 h. 15 : Sélection sur « Le Pays du Sourire », opérette. — 13 h. 45 : Marches militaires. — 16 h. : Concert anglais. — 19 h. 15 : Emission enfantine. — 19 h. 45 : Concert variété. — 20 h. : Sélection sur « Le Barbier de Séville », opéra-comique de Rossini. — 20 h. 30 : Quart d'heure gai. — 21 h. 15 : Fantaisie radiophonique. — 21 h. 30 : Marches de la marine. — 22 h. 15 : Concert anglais. — 23 h. 15 : Danse.

BRUXELLES (483 m. 9. 15 kw.). — 9 h. 2 : Disques. — 10 h. : Groupe musette. — 10 h. 15 : Airs d'opéras célèbres. — 10 h. 30 : Le groupe musette. — 10 h. 45 : Sketches de Bach et Laverne. — 11 h. : Piano. — 11 h. 30 : Groupe mandoliniste. — 12 h. : Disques. — 12 h. 30 : Pot pourri. — 13 h. : Journal parlé. — 13 h. 10 : Musique populaire. — 13 h. 30 : Disques d'opérettes. — 14 h. : Pour vous, Mesdames. — 15 h. : Disques. — 15 h. 30 : « Le jour de l'An ». — 15 h. 40 : Danses populaires. — 16 h. : Un compositeur belge : Léon Delcroix. — 17 h. : Scènes gholoises. — 17 h. 15 : Accordéon. — 17 h. 30 : « Cris de la rue de Liège ». — 17 h. 40 : Lieder de Schumann. — 18 h. : Orchestre léger. — 19 h. : Chroniques. — 19 h. 20 : Journal parlé. — 20 h. : Disques. — 20 h. 15 : « Documents 1937 ». — 21 h. : « Radio Futur ». — 21 h. 45 : Disques. — 22 h. : Journal parlé. — 22 h. 10 : Au Casino. — 23 h. 15 : Danse.

RADIO-COURTRAI (293 mètres 5). — 7 h. : Demi-heure mariale. — 7 h. 30 : Concert de circonstance. — 8 h. 30 : Concert religieux à l'occasion de la nouvelle année. — 9 h. : Airs gais. — 12 h. : Le rendez-vous des amis du W.V.R.O. — 12 h. 40 : Tirage des primes. — 13 h. : Chronique sportive. — 13 h. 10 : Disques demandés. — 14 h. 30 : Concert par l'orchestre du W.V.R.O. — 15 h. 30 : Danses. — 16 h. : Musique gaie. — 19 h. : Pour tous les goûts. — 19 h. 30 : Nous fêtons la nouvelle année. — 20 h. : Marches militaires. — 20 h. 15 : Chansons humoristiques. — 20 h. 30 : Airs gais.

HILVERSUM 1 (1.875 m., 40 kw.). — 12 h. 40 : Disques. — 14 h. 40 : Concert. — 15 h. 55 : Orchestre. — 16 h. 40 : Orgue. — 17 h. 40 : Concert. — 18 h. 40 : Emission du film. — 19 h. 55 : Orchestre et solistes. — 22 h. 25 : Orgue. — 23 h. 5 : Musique viennoise.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 7 h. 10 : Voix adolescentes. — 8 h. : Concerts anglais. — 10 h. 30 : « Police internationale ». — 11 h. 20 : « Les chansons du retour ». — 11 h. 40 : Valses. — 12 h. : Disques. — 13 h. : Concert. — 13 h. 45 : Disques. — 14 h. 30 : L'heure des dames et des demoiselles. — 15 h. 30 : Disques. — 16 h. 15 : Concerts anglais. — 18 h. 30 : Concerts anglais. — 19 h. : Chronique. — 19 h. 55 : Demi-heure luxembourgeoise. — 20 h. 30 : Concerts variés. — 21 h. : Concert symphonique. — 23 h. : Danse.

LANGENBERG (455 m. 9. 100 kw.). — 11 h. 12 h. 15 : Musique gaie. — 12 h. : Violon et piano. — 15 h. : Mélodies. — 21 h. : Disques. — 21 h. 40 : Danse.

NATIONAL (1.500 mètres. 150 kw.). — 10 h. 45 : Chansons populaires. — 11 h. 5 : Disques. — 11 h. 45 : Orchestre. — 14 h. : Disques. — 14 h. 45 : Orchestre. — 16 h. : Orchestre. — 17 h. : Jazz. — 18 h. : Chansons des provinces d'Espagne. — 20 h. : Cabaret. — 21 h. 20 : Commentaires sur l'Amérique. — 21 h. 40 : Musique de chambre. — 23 h. 15 : Jazz.

LONDRES RÉGIONAL (342 m. 1, 50 kw.). — 10 h. 45 : Orgue de cinéma. — 11 h. 15 : Trio à cordes. — 11 h. 45 : Disques. — 12 h. 15 : Piano. — 13 h. : Chant. — 14 h. : Orchestre hongrois. — 14 h. 45 : Disques. — 15 h. 30 : Cabaret. — 17 h. : L'heure des enfants. — 18 h. : Musique militaire. — 18 h. 50 : Orgue. — 19 h. 30 : Orchestre. — 20 h. : Radio-pièce. — 20 h. 40 : Chants britanniques de Christmas. — 21 h. : Danse. — 22 h. 30 : Jazz.

ROME (420 mètres 8, 50 kw.). — 10 h. : Messe chantée. — 11 h. 40, 12 h. 50 : Musique variée. — 16 h. 15 : Musique variée. — 18 h. 30, 19 h. 30 : Musique variée. — 20 h. : Concert. — 22 h. 15 : Danse.

Programmes du dimanche 2 janvier 1938

RADIO-P.T.T. NORD À LILLE (247.3 m.). — 7 h. : Depuis la Tour-Eiffel : Variétés. — 7 h. 50 : Depuis la Tour-Eiffel : Variétés. — 9 h. 30 : Concert donné par l'Harmonie de Radio P. T. T. Nord : Vieux camarades, célèbre marche (Teike) ; Ouverture de « Guillaume Tell » (Rossini), solistes : MM. Quatannens, flûtiste et Leignel, hautboïste ; Boléro pour dix clarinettes (Clément) ; Graieuse (Koch), polka pour trompette ; soliste : M. Maurice Leclercq ; Un soir chez les Sokols, fantaisie (Gaudefroy) ; Dolorès, valse (Waldteufel) ; On Peut, marche (Alfred Delbecq). — 10 h. 30 : Disques : « Les plaisirs de la T. S. F. ». — 11 h. : Concert donné par la Symphonie ouvrière d'Hénin-Liétard. — 11 h. 30 : Disques : Concert varié. — 12 h. : Concert donné par l'orchestre de la Station sous la direction de M. Maurice Soret, avec le concours de M. Selosse, ténor. Quelques fragments d'opérettes françaises. — 13 h. 15 : Informations. — 13 h. 30 : Disques : Concert. — 13 h. 45 : Relais de Lyon P. T. T. — 14 h. 20 : Relais de Bordeaux-Lafayette. — 15 h. 15 : Depuis la Tour-Eiffel : Concert. — 16 h. : Relais de Paris-P. T. T. — 16 h. 45 : Concert donné par l'Harmonie « L'Union fait la Force », de Courrières. — 17 h. 30 : Depuis Alpes-Grenoble : Concert. — 19 h. : Disques : Musique de jazz. — 19 h. 15 : Disques : Fantaisies de Bach et Laverne. — 19 h. 30 : Radio-Journal. — 20 h. : Disques : Orchestre. — 20 h. 09 : La journée sportive par M. Roch. — 20 h. 23 : Disques : Orchestre. — 20 h. 30 : Retransmission de l'Opéra-Comique « Les Pêcheurs de Perles », de Bizet.

RADIO-PARIS (1.648 m. 2. 80 kw.). — 7 h. 35 : Disques. — 7 h. 15 : Culture physique. — 7 h. 50 : Disques. — 8 h. : Revue de presse. — 8 h. 30 : Disques. — 9 h. 15 : Causerie agricole. — 9 h. 30 : Disques. — 10 h. : Orchestre. — 11 h. 30 : Orgue par Jean Berthier. — 12 h. : Causerie catholique. — 12 h. 20 : Musique religieuse enregistrée. — 12 h. 30 : Orchestre. — 13 h. 30 : Mélodies. — 13 h. 45 : Disques. — 14 h. : Programme sonore. — 14 h. 10 : Emission enfantine. — 15 h. : La demi-heure policière. — 15 h. 30 : Orchestre Willy Pradys. — 16 h. : Théâtre : « France ». — 16 h. 45 : Concert Lamoureux. — 18 h. 45 : Disques. — 19 h. : Guignol. — 19 h. 30 : Chansons des Iles de Jadis. — 20 h. : Politique. — 20 h. 15 : Le chanteur Pierre Doriann. — 20 h. 30 : Concert symphonique. — 21 h. 30 : Informations. Revue de presse. — 22 h. 35 : Programme sonore. — 22 h. 45 : Jo Bouillon et son orchestre.

PARIS P. T. T. (431 m. 7. 120 kw.). — 7 h. : Informations. — 7 h. 23 : L'invitation au voyage. — 7 h. 30 : Disques. — 7 h. 45 : Informations. — 8 h. 15 : Disques. — 9 h. : Causerie agricole. — 9 h. 15 : Orchestre tzigane. — 9 h. 30 : Chansons enfantines. — 9 h. 45 : Orchestre. — 10 h. 15 : Mélodies. — 10 h. 30 : Programme sonore. — 11 h. 15 : Mélodies. — 11 h. 30 : Orchestre. — 12 h. : Orchestre. — 12 h. 45 : Informations. — 13 h. : Orchestre. — 14 h. : « Maître Bolbec et son mari », comédie. — 16 h. : Opérette. — 18 h. : Demi-heure agricole. — 18 h. 30 : Piano et violon. — 19 h. : Radio-Journal. — 20 h. : Clara Tambour et Paul Dulhac. — 20 h. 30 : « Mithridate », tragédie en cinq actes (Racine). — 22 h. 30 : Journée sportive. — 22 h. 45 : Disques. — 23 h. : Danse.

POSTE PARISIEN (312 m. 8. 69 kw.). — 7 h. 32 : Disques. — 8 h. 2 : Revue de presse. — 8 h. 36 : Orchestre bohémien. — 9 h. 1 : Revue de presse. — 9 h. 30 : Disques. — 10 h. 7 : Sélection. — 10 h. 20 : L'année qui vient... — 11 h. : Disques. — 11 h. 25 : Contrastes. — 11 h. 35 : Enregistrements. — 12 h. 5 : Disques pour les enfants. — 12 h. 15 : Magie et sorcellerie. — 12 h. 30 : « Les aventures du prince Lumen ». — 12 h. 45 : Jean, Jac et Jo. — 13 h. : Raymond Souplex et Jane Sourza. — 13 h. 30 : Disques demandés. — 13 h. 45 : Johann Strauss. — 17 h. : Disques. — 19 h. : Résultats des courses. L'actualité (radio-reportage). — 19 h. 7 : La journée sportive. — 19 h. 17 : Les spectacles. Cinéma. — 19 h. 40 : Orchestre tzigane. — 19 h. 50 : Souvenirs de cinéma. — 20 h. : Physionomie de la journée. — 20 h. 5 : Les bâtons rompus des frères Jacasse. Disques. — 20 h. 30 : Coco Aslan et ses copains. — 20 h. 45 : La bonne histoire. — 21 h. : Informations. — 21 h. 5 : L'heure des amateurs. — 21 h. 55 : Informations. Danse. — 22 h. 30 : Musique variée enregistrée.

LYON-LA-DOUA (463 m., 90 kw.). — 7 h. : Tour-Eiffel. — 9 h. 15 : Causerie agricole. — 9 h. 30 : Paris P.T.T. — 10 h. : Nice. — 10 h. 45 : Grenoble. — 11 h. 30 : Rennes. — 12 h. 15 : Montpellier. — 13 h. : Disques. — 13 h. 15 : Tour-Eiffel. — 13 h. 30 : Disques. — 13 h. 45 : Concert. — 14 h. 30 : Bordeaux. — 15 h. 15 : Tour Eiffel. — 16 h. : Paris P.T.T. — 18 h. 30 : Tour-Eiffel. — 19 h. : Toulouse. — 19 h. 30 : Radio-Journal de France. — 20 h. : Revue de presse. — 20 h. 5 : Tour-Eiffel. — 20 h. 30 : Tour-Eiffel. — 22 h. 30 : Nouvelles. — 22 h. 45 : Informations. — 23 h. : Danse.

FRÉCAMP (269 mètres 5, 5 kw.). — 6 h. 45 : Musique militaire. — 7 h. : Disques. — 7 h. 15 : Journal parlé. — 7 h. 30 : Revue de la presse régionale. — 7 h. 45 : Musique religieuse. — 8 h. : Concerts variés. — 11 h. 45 : Demi-heure du Théâtre Français de Rouen. — 12 h. 25 : Quart d'heure catholique. — 12 h. 45 : Journal parlé. — 13 h. : Disques demandés. — 13 h. 30 : Orchestre. — 14 h. : Disques variés. — 17 h. 30 : Concert avec Hildegarde. — 17 h. 45 : Disques. — 18 h. 30 : Jack Hylton et son orchestre. — 19 h. : Disques. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 19 h. 45 : Chronique sportive. — 20 h. : Concert des auditeurs. — 21 h. 30 : Une heure d'humour. — 22 h. : Concerts variés. — 24 h. : Mélodies de minuit. — 0 h. 30 : Danse.

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 10 h. : Nice-Côte d'Azur. — 10 h. 45 : Audition religieuse protestante. — 11 h. 30 : Audition religieuse catholique en allemand. — 12 h. : Musique légère. — 12 h. 35 : Informations régionales. — 13 h. : « Grock ». — 14 h. 45 : Causerie médicale. — 16 h. : Musique viennoise. — 18 h. 30 : Motets et chants de Noël, par la chorale de la Cathédrale de Strasbourg. — 20 h. 30 : Musique populaire. — 23 h. : Danse.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6, 60 kw.). — 12 h. 30 : Extraits de films. — 12 h. 40 : Mélodies. — 13 h. 15 : Sélection théâtrale sur « Un de la Canebière ». — 13 h. 45 : Orchestre viennois. — 16 h. 30 : Concert anglais. — 18 h. 40 : Refrains musette. — 19 h. 15 : Grand orchestre. — 19 h. 45 : Marches militaires. — 20 h. : Le quart d'heure gai. — 20 h. 45 : Airs d'opérettes. — 21 h. 15 : Fantaisie radiophonique. — 21 h. 30 : Orchestre de salon. — 22 h. : Informations. — 22 h. 15 : Concert anglais : « La maison », — 23 h. 15 : Sélection sur « La Mascotte » (Audran). — 23 h. 25 : « Le caveau de minuit ». — 23 h. 50 : Informations.

BRUXELLES (483 m. 9, 15 kw.). — 12 h. : Disques. — 12 h. 15 : Succès du film (disques). — 12 h. 30 : Musique belge. — 13 h. : Journal parlé. — 13 h. 10 : Musique américaine. — 13 h. 40 : Emission agricole. — 14 h. : Depuis le Théâtre de la Monnaie : « Pétrus ». — 16 h. 30 : « Le Lac des Cygnes », ballet. — 17 h. : Depuis le Casino de Chaudfontaine. — 18 h. : Radio-Jeunesse. — 19 h. : Causerie religieuse. — 19 h. 15 : Disques. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. : Concert. — 20 h. 45 : « Odette, dépêche-toi », comédie en un acte. — 21 h. : Radio-Variétés. — 22 h. : Journal parlé. — 22 h. 10 : Robert De Kers and his orchestra. — 23 h. : Au Casino (disques).

RADIO-COURTRAI (293 mètres 5). — 7 h. : Joyeuse matinée. — 8 h. 30 : Concert offert aux malades. — 9 h. : Nouvelles régionales. — 9 h. 15 : Emission gaie. — 9 h. 30 : Musique orientale. — 10 h. : Chronique fiscale. — 10 h. 15 : Sonats en ré majeur de Mozart. — 10 h. 30 : Rêveries. — 11 h. : « L'histoire de la chanson allemande ». — 11 h. 20 : Variétés. — 12 h. : Emission réservée au Davidsfonds. — 13 h. : Marches. — 15 h. 15 : Bal champêtre. — 15 h. 30 : Emission enfantine. — 16 h. 15 : Humour. — 16 h. 30 : Variétés. — 16 h. 45 : Résultats du football. — 20 h. : Concert religieux du W.V.R.O. — 20 h. 30 : Choix d'ouvertures de Suppé. — 21 h. : Chansons gaies. — 21 h. 15 : Quart d'heure intellectuel. — 21 h. : Musique viennoise. — 22 h. : Soirée de danse.

HILVERSUM 1 (1.875 m., 40 kw.). — 12 h. 10 : Orchestre. — 12 h. 55 : Orgue et chant. — 14 h. 10 : Orchestre et soliste (violon). — 16 h. 10 : Danse. — 17 h. 10 : Pour les enfants. — 17 h. 40 : Orchestre. — 19 h. 55 : Orchestre et solistes (soprano et ténor). — 21 h. 10 : L'heure exotique (chant). — 22 h. 25 : Disques. — 22 h. 50 : Danse. — 23 h. 10 : Disques.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 7 h. 10 : Disques. — 7 h. 55 : Informations. — 8 h. 15 : Concerts anglais. — 13 h. 30 : Causerie religieuse dominicale. — 11 h. 50 : Informations. — 12 h. : Concerts variés. — 13 h. : Orchestre. — 13 h. 30 : Concerts. — 14 h. 30 : Orchestre. — 15 h. : Chant. Valses. — 15 h. 20 : Concerts. — 16 h. : Debroy Somers. — 17 h. : Concerts variés. — 18 h. : Ambrose et son orchestre. — 18 h. 30 : Jack Hylton. — 19 h. : Sketch. — 19 h. 30 : Concerts variés. — 20 h. 30 : Informations. — 21 h. : Orchestre. — 21 h. 15 : Jack Payne. — 21 h. 45 : Concerts variés. — 23 h. : Danse. — 23 h. 30 : Disques demandés.

NATIONAL (1.500 mètres. 150 kw.). — 11 h. : Service religieux méthodiste. — 12 h. 30 : Orchestre de cinéma. — 13 h. 30 : Chansons d'étudiants. — 14 h. 20 : Orchestre argentin. — 15 h. 15 : Concert. — 16 h. 20 : Musique légère. — 17 h. 20 : Musique de chambre (trio) et chant. — 18 h. 30 : Reconstruction dramatique. — 19 h. 10 : Orchestre militaire. — 19 h. 55 : Service religieux anglican. — 20 h. 45 : Bienfaisance. Météo et nouvelles. — 21 h. 5 : Lydia Lopokova dans « Ballet impérial ». — 22 h. 5 : Récital de deux pianos. — 22 h. 50 : Epilogue religieux. — 23 h. : Navigation.

LONDRES RÉGIONAL (342 m. 1, 50 kw.). — 12 h. 30 : Droitwich. — 16 h. : Musique légère. — 16 h. 20 : Causerie. — 16 h. 30 : Pour les enfants. — 17 h. : Mélodies populaires sur l'orgue. — 17 h. 30 : Orchestre à vent. — 18 h. : Boîtes à musique. — 18 h. 30 : Concert. — 20 h. 45 : Service religieux méthodiste. — 20 h. 45 : Nouvelles. — 21 h. 5 : « Hamlet ». — 23 h. : Epilogue religieux.

ROME (420 mètres 8, 50 kw.). — 8 h. 20 : Pour les soldats. — 10 h. : Messe chantée. — 11 h. 30, 12 h. 45 : Musique variée. Disques. — 14 h. 30 : Reportage. — 16 h. : Comédie musicale. — 19 h. 30 : Musique variée. — 20 h. : Musique militaire. — 21 h. 10 : Chansons. — 22 h. 15 : Musique de danse.

Petite Correspondance

—— Loulou, 96. — Cela dépend du prix de la location. Si, étant donné ce prix la maison est réputée louée au trimestre, le congé est valable, si la maison est réputée louée à l'année, il faut le donner trois mois avant l'anniversaire de l'entrée en jouissance. Pour ces questions d'usages, dont les interprétations varient parfois d'un canton à l'autre, vous aurez avantage à voir la mairie ou le greffe de justice de paix.

—— Un locataire qui voudrait savoir. — Vous avez mal compris. Il ne s'agit pas d'un nouveau coefficient applicable au mois de décembre, mais du coefficient applicable depuis le 1er juillet 1932. Tant que la loi en cours de discussion n'aura pas été définitivement votée, ce coefficient de 3.10 restera le bon. Certes, le Sénat et la Chambre ont bien voté chacun une loi sur les lovers, mais ces deux assemblées sont en désaccord ; elles ont voté chacune un texte différent. Il faut donc pour qu'il y ait une nouvelle loi que Chambre et Sénat votent le même texte et que celui-ci soit promulgué par le Président de la République pour être exécutoire. Actuellement, vous devez donc payer 111.50 moins 10 % des décrets Laval, soit 100.40. —— Pattes d'acier. — Il faut être chef d'une famille française ayant au moins un enfant. Etre employé dans une usine affiliée au Consortium ; il faut qu'un seul salaire rentre dans le ménage et que l'aîné des enfants n'ait pas plus de 14 ans. Il ne faudrait pas non plus que la femme soit commerçante. Pour vous renseignements complémentaires sur les conditions d'octroi et le mode de paiement, adressez-vous au Consortium directement. —— 4. B. B. — 1°) 35 fr. 30, charges non comprises. 2°) Oui, à la condition qu'il lui soit donné congé suivant les usages locaux. —— Claire Dupont. — Si le décès de votre mari peut être imputable aux suites des blessures ou maladies contractées au front, vous pourriez obtenir une pension de veuve de guerre. —— Sisca. — Il a, sur ce point, les mêmes droits qu'un locataire français.

—— Ménagère. — Certainement, on peut aussi offrir des petits morceaux de fromage de Hollande. —— La casquette. — Attendez le vote définitif du projet de loi qui fait actuellement la navette entre la Chambre et le Sénat. —— Béatrix. — Adressez votre demande à M. le Préfet du Nord, bureau de l'assistance. —— Roulé par l'argent. — Pour pouvoir bénéficier de la loi sur les baux commerciaux, en cas de bail verbal, il faut que la location ait duré au moins six ans. Voyez un avocat.

—— 23 L. R. C. — Il n'y a pas encore de nouvelle loi sur les loyers, il n'y a qu'un projet de loi en cours de discussion. Il faut attendre le vote définitif de ce texte pour pouvoir vous renseigner. —— Paris-Sud 17. — Vous devez demander au tribunal qui vous a condamné la révision de la pension. —— Un petit de la classe 1892. — 1°) Il faut attendre le vote définitif du projet de loi en cours de discussion pour pouvoir vous répondre. 2°) Nous rechercherons. —— Cassation. — Le rapporteur a voulu faire allusion aux locations qui, ne se trouvant pas sous le régime de la législation exceptionnelle sur les loyers, échapperaient également selon lui à la réduction de 10 % du décret-loi de juillet 1935, comme étant postérieures à ce décret. Cette interprétation est d'ailleurs peu sûre, la Cour de cassation ayant, dans une autre espèce, statué en sens contraire et ce plus récemment encore. Pour être fixé sur les intentions du législateur en cette matière, il est nécessaire d'attendre le vote définitif du projet. —— Charles-Louis. — En principe, l'âge n'a rien à voir en cette affaire. Attendez le vote définitif de la loi. —— Un chômeur. — La loi n'est pas votée ; il faut pour qu'elle le soit que le Sénat et la Chambre se soient mis d'accord sur le même texte. Impossible de vous répondre avant le vote définitif. —— Frédo, No 18. — Il faut le consentement des parents tant que la personne en question est mineure. —— Marie-Josée. — Oui, les renseignements qui vous ont été donnés sont exacts. —— J. M. M. L. E. V. — Il faut attendre le vote définitif de la loi en question avant de pouvoir vous renseigner. —— Adversaire du gouffre. — Vous devez faire votre déclaration. —— Emiel 59. — Pourquoi pas ? demandez-lui audience en exposant l'objet de votre visite. —— Un grand curieux. — Quelle loi sur les loyers s'agit-il ? Il y a, hélas ! plusieurs kilomètres de lois sur les loyers.

—— Embêté P. V. — Vous trouverez la liste complète en la réclamant à l'appariteur dans notre hall.

—— Yvonne, tel que j'adore. — Perdant. — Q. A. 85. — Henri IV, 799. — A. J. R. 1937. — Aucun de vous n'a gagné. —— Un Tourquenghos à Brouette. — 1o) Nous n'avons pas connaissance de cette loterie. 2o) La Loterie de Monaco est interdite dans le Nord par M. le Préfet. —— Désire savoir, 24. — Voyez une banque. —— Téréa. — 1o) Nous rechercherons. 2o) Oui. —— Marie-Jean. — Si le patron de votre mari n'est pas affilié au Consortium, vous ne pourrez pas prétendre à la dotation en question. —— Un bon chômeur. — La loi sur les loyers n'est pas encore définitivement votée à l'heure où nous vous répondons. Attendez que les navettes du projet entre le Sénat et la Chambre aient terminées et qu'on ait un texte définitif. —— X. F. Z. — Il peut faire cette vente, mais à sa mort, s'il était démontré que la vente cachait en réalité une donation, les autres héritiers pourraient attaquer la vente et obliger le bénéficiaire de la donation à replacer le bien en question dans la succession. —— Noël Cidu. — Vous n'avez pas à les empêcher, elle est strictement dans son droit. Les enfants représentent leurs parents dans la succession de leurs grands-parents. —— Bach — 1o) Pour savoir de combien vous pourriez augmenter il faut attendre le vote définitif de la loi en cours de discussion. 2o) Vous avez même avantage à exiger que le mari prenne la location à son nom. —— Une veuve ennuyée. — A notre avis, il faut mettre la personne en question au courant. —— Constance, 1898. — Oui, si vous n'avez pas fait la demande de renouvellement dans les délais voulus. —— Stop. — Vous pourriez demander au commissaire de police de votre quartier d'intervenir auprès des gêneurs.

—— Les cinq entêtés. — 1o) La loi prévoit entre autres causes de déchéance, le fait d'avoir accompli des actes contraires à la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat français. 2o) Non. Il peut cependant se faire naturaliser à l'étranger. —— Situation pénible. — Il faut obtenir un jugement d'expulsion, puis demander au procureur de la République de faire exécuter le jugement. Vous avez malheureusement peu de chance de succès. Vous pourriez signaler votre cas à M. le Préfet du Nord, en lui signalant que votre locataire ne semble pas dans les conditions requises pour être admis aux secours de chômage. —— Blanc Bidet. — 1o) Sans réserve des modifications qui pourront être apportées par le projet de loi en cours de discussion, vous n'êtes pas privilégiés et votre propriétaire peut vous donner congé en observant les délais d'usage. 2o) Sous la même réserve, le coefficient à appliquer aux loyers de 1914, charges comprises, est de 3.10. —— Marius 2, Nénette. — Attendez pour être fixé sur la question qu'un texte définitif soit voté. —— D.D.D. — Tous vos enfants sont tenus, en principe, à vous verser une pension alimentaire si vous êtes dans le besoin, chacun selon ses facultés. En cas de contestations, c'est le juge de paix du domicile de l'enfant réclamant, qui est compétent. Ce magistrat appréciera les faits et, le cas échéant, fixera le taux de la pension et la part contributive de chacun. —— Pauvre mère. — La loi n'est pas encore votée ; elle est en cours de discussion. Attendez qu'il soit possible de savoir ce qu'elle contient pour pouvoir fixer vos droits et vos obligations. —— M. D. 91. — 1o) En matière de législation sur les loyers, nous ne pouvons répondre qu'en nous inspirant des éléments fournis par les questionneurs. En cas de questions imprécises ou quand tous les éléments désirables ne nous sont pas donnés, nous ne pouvons que donner des indications. Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que certains demandeurs ne connaissent rien de la question, alors que d'autres possèdent déjà un certain nombre de renseignements que nous ne croyons pas devoir leur redire. 2o) Votre calcul est mauvais et nous ne comprenons pas comment vous arrivez au coefficient de 2.10. Très exactement, voilà comment il faudrait procéder : coefficient légal, 2.80, moins 10 % = 2.52 + 30 % de charges = 2.82. Les 10 % ne devant pas, en général, s'appliquer sur les charges. Par mesure de simplification et étant donnée la différence minime qui en découle pour les loyers modiques que nous avons à examiner, nous calculons comme suit : 3.10 — 10 % = 2.79. Dans les cas repris par vous, la différence ressortait à quelques centimes.

LES CAFÉS AU HAVRE

(Cote unique)

Tendance calme. Ventes, 1.500 dont 1.000 au call. — Décembre, 170.75 ; janvier, 178.00 ; février, 178.00 ; mars, 177.50 ; avril, 179.00 ; mai, 181.50 ; juin, 185.50 ; juillet, 187.00 ; août, 188.50 ; septembre, 191.00 ; tendre, incoté ; novembre, incoté.

Nouvelles religieuses

DIOCESE DE LILLE. — Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Son Eminence le Cardinal-Evêque : M. Joseph Wannyn, directeur de l'Œuvre flamande de la rue Mazagran, est nommé aumônier diocésain des Beiges ; M. Joseph Debouck, missionnaire diocésain, est nommé auxiliaire à Rexpoëde ; M. Raymond Picavet, vicaire à Roncq (Saint-Piat), est transféré à Lille (Saint-Vincent de Paul) ; M. Léon Planchart, vicaire à Roubaix (Saint-Rédempteur), est transféré à Bonobin (Notre-Dame de Lourdes) ; M. Paul Verhaeghe, vicaire à Rexpoëde, est transféré à Cassel.

ROUBAIX. — Paroisse Notre-Dame. — Demain, premier dimanche du mois : à 7 h. messe des hommes ; à 10 h. grand'messe. Pendant la messe de 11 h. 30, récital de chant par Mme L. Cuvelle, soprano, accompagnée à l'orgue par M. Pierre Peers. A toutes les messes, allocution par M. le chanoine Agnius.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

Madame Paul BOYAVAL-LEGRAND,
Madame DUVILLIER-BOYAVAL,
Monsieur et Madame Louis MASURE-BOYAVAL, ses enfants et beaux-enfants ;
Messieurs Paul et Yves BOYAVAL,
Mesdemoiselles Laurette, Nicole, Chantal et Francine BOYAVAL,
Mesdemoi